



7 AVENUE D'AURILLAC
15600 Saint-Étienne-de-Maurs
France

Votre commercial : NICOLAS AUDUBERT

Mobile : 06 61 00 08 38

Email : n.audubert@imagincommunication.fr

Objet : registre classeur

Prélèvement 1^{er} 17/10/23.
2^{em} 17/11/25.
3^{em} 17/12/25.

Facture FA-2510-7961

Document parent BDC-20250806-00717

En date du : 01/10/2025

POMPES FUNEBRES LE PASSAGE

A l'attention de **Guilhem ROZIERES**

121 AVENUE DE LA GARE

46600 MARTEL

France

Image	Description	Qte	PU HT	TVA	Total HT
	REGISTRE DE CONDOLEANCES CLASSEUR	100,000	14,900	20,000 %	1 490,000
	Format A4		unité	(298,000)	
	Couverture papier sur carton contrecollé 2mm				
	Pelliculage Soft Touch				
	Mécanisme 4 anneaux				
	Vendu avec page de garde				
	Paquet de 100 pages signature pour registre de condoléances classeur	6,000	20,000	20,000 %	120,000
	Modèle Graphic courte		unité	(24,000)	
	10 encarts signatures / page				
	FDD	1,000	4,900	20,000 %	4,900
			unité	(0,980)	
	FRAIS DE PORT	1,000	0,000	20,000 %	0,000
			unité	(0,000)	
Total net HT					1 614,90 €
TVA 20,00%					322,98 €
Montant total TTC					1 937,88 €
Total à régler					1 937,88 €

Moyen de règlement : prélèvement

Délai de règlement : 28/09/2025 : 645,96 €

28/10/2025 : 645,96 €

28/11/2025 : 645,96 €

Conditions Générales de Ventes

IMAGIN – Société à Responsabilité Limitée (SARL) – SIRET : 84090919600015 – NAF 7010Z – TVA Intracommunautaire : FR 03840909196

Champ d'application : Les conditions générales de vente décrites ci-après détaillent les droits et obligations de la société IMAGIN et de son client dans le cadre de la vente des marchandises suivantes : supports de communication et articles funéraires.

Toute prestation accomplie par la société IMAGIN implique donc l'adhésion sans réserve de l'acheteur aux présentes conditions générales de vente.

Procédure de commande : Toutes commandes prise en clientèle est précédée d'un bon de commande signé par le client précisant les quantités et les tarifs en vigueur. Cette dernière peut aussi se faire par voie téléphonique. Le bon de commande précise la demande ou non d'un Bon à tirer. L'envoi numérique d'un BAT implique l'acceptation par le client d'un délai de livraison rallongé par conséquent d'autant de jours que le client prendra pour valider le fichier. Si dans un délai de deux mois aucun retour du client n'a été transmis, la société se réserve le droit de d'établir une facture pour avancée de travaux d'une valeur de : ?.